

Jean VIII d'Acigné, une histoire en trompe-l'œil

Georges Guitton, avril 2026

Acigné Autrefois

Étrange aventure que celle du tableau de Jean VIII d'Acigné. Du haut de ses 2,40 m il trône depuis 30 ans en mairie sur un mur de la salle du conseil. Le noble personnage déguisé en guerrier lève son index droit en signe d'autorité. L'apparence banale de l'œuvre cache un faux-semblant : ce Jean VIII est un homonyme, il n'a jamais été le seigneur d'Acigné. Nous proposons de raconter en six chapitres les péripéties qui entourent cet étrange portrait.

- 1 – L'achat du tableau de Jean VIII par la commune en 1995.
- 2 – Ce que montre cette toile, ses détails, son style, son époque
- 3 – Le vendeur, Bernard Achériaux, était « Monsieur Catastrophe »
- 4 – Jean VIII vivait au château de Kernabat près de Guingamp
- 5 – Qui était ce Jean d'Acigné, homonyme du « nôtre »
- 6 – Qui était le « vrai » Jean VIII, père de Judith d'Acigné

1 – Une toile récupérée au Puy-en-Velay

Le 26 septembre 1994, la mairie reçoit une lettre en provenance de la commune de Rosières, non loin du Puy-en-Velay (Haute-Loire), ainsi libellée : « Monsieur le maire. Étant propriétaire d'une peinture du XVIII^e siècle représentant JEAN VIII D'ACIGNÉ (240 par 120 cm), je viens par l'intermédiaire de ce courrier vous proposer d'acquérir cette toile représentant un chevalier debout. » Signé Bernard Achériaux.

Bernard ACHÉRIAUX
Chiriac
43800 ROSIÈRES

REÇU LE
20 SEP. 1994

à Monsieur le Maire
Mairie
35690 ACIGNÉ

Rosières le 26.9.94

Monsieur le Maire,
Étant propriétaire d'une peinture du XVIII^e siècle représentant JEAN VIII D'ACIGNÉ (240 x 120 cm), je viens par l'intermédiaire de ce courrier vous proposer d'acquérir cette toile - représentant un chevalier debout -

Dans l'attente de vous lire,
je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire,
l'expression de mes sentiments distingués.

* Une expertise sera peut-être nécessaire pour fixer le prix.

Directeur →

ACHÉRIAUX Bernard



Le maire, Guy Jouhier, charge son premier adjoint Alain Reine de traiter l'affaire. Coup de fil au Puy, à la suite duquel le vendeur fait appel à François Lafon, le commissaire-priseur de cette ville, pour qu'il expertise ce tableau typique de l'École de peinture française du XVII^e siècle. Il estime sa valeur « aux alentours de 15 000 francs », ce qui correspond à 3 800 euros d'aujourd'hui.

La municipalité est d'accord, pas question de laisser filer l'effigie, apparemment unique, du grand seigneur d'Acigné. Avant de conclure, il faudra bien sûr se rendre sur place. « Pour nous, il s'agissait dans un premier temps d'examiner le tableau et s'il nous convenait de l'embarquer », se souvient Alain Reine.

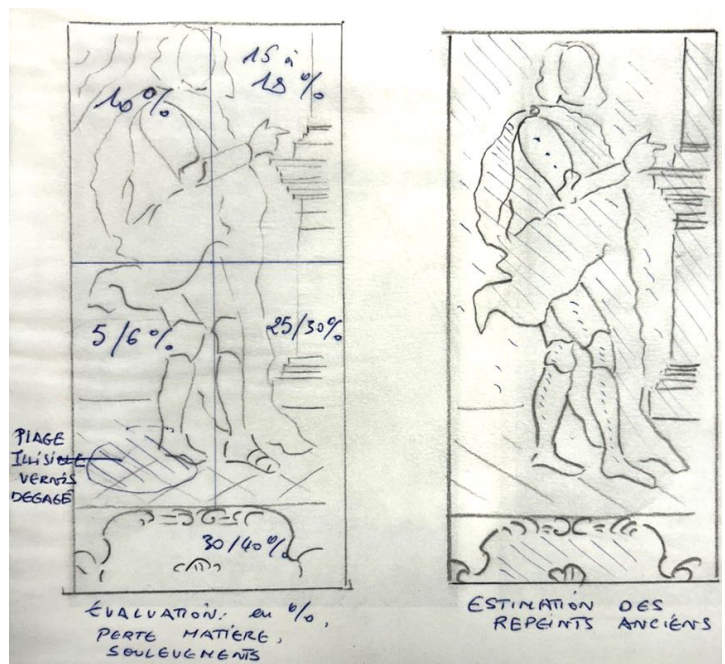
Le voyage de 1995

Le voyage fut une petite expédition. Le 22 février 1995 au matin, Alain Reine quitte Acigné au volant de la camionnette Peugeot J9 du club de canoë-kayak, l'utilitaire étant à l'époque propriété de la mairie. Direction le Puy-en-Velay, avenue du Maréchal-Foch, un salon de coiffure, celui que tient Mme Achériaux. C'est là, dans l'arrière-boutique, que son vendeur de mari a entreposé l'immense toile d'Acigné. Le mari de la coiffeuse et le premier adjoint font affaire, ils logent la toile dans le J9, qui attendra le lendemain pour faire le trajet retour. Le soir Alain Reine est hébergé près du domicile des Achériaux, il en conserve le vague souvenir d'un « capharnaüm » et aussi de la réponse que lui fit son hôte quant à l'origine du tableau qu'il dit avoir « acheté chez un brocanteur de la région ». Rien de plus.

Une fois de retour, il ne reste plus qu'à fixer le portrait au mur de la salle du conseil, d'où il ne bougera plus. Pas si vite ! D'abord les élus veulent trouver un moyen de financer cet achat imprévu. Astucieusement, ils sollicitent six sociétés intervenant à l'époque sur des chantiers de la commune, en demandant à chacune d'elle de mettre au pot 2 500 francs. Les six sont d'accord, elles apportent donc 15 000 francs, le prix exact de la toile. On apposera au bas du tableau un cartel inscrivant le nom des généreux donateurs, à savoir la Coopérative de construction, la Soreim, la S2R, la Coopérative habitat Bretagne, le Crédit immobilier de Bretagne et la Promoren.

Tableau « en très mauvais état »

Cela étant réglé, reste le plus épineux. Le tableau n'est pas en bon état, une restauration s'impose. Plusieurs devis sont demandés par la Drac (Direction régionale de l'action culturelle). Retenons celui d'un restaurateur parisien. Son verdict : « le tableau est en très mauvais état de conservation ». Il exige d'importants travaux qui dureront trois mois. Il faudra en effet résorber les déformations, incruster des morceaux de toile, appliquer un doublage au revers, remonter la toile sur un nouveau châssis, enlever le vernis et en appliquer un nouveau. Total : 50 000 francs, soit 12 000 euros, près de quatre fois le prix de l'achat. Sans compter le coût d'un nouvel encadrement.



Le croquis explicatif de l'atelier de restauration.

La dépense est énorme. La mairie ne se sent pas de taille à assumer cela, même avec un éventuel apport de subvention. Et ce n'est pas l'inscription de l'objet au titre des Monuments historiques, inscription qui interviendra en janvier 1997, qui changera la donne. La sagesse budgétaire incline à jeter l'éponge.

Le tableau restera donc tel qu'il est. Qu'importe ses défauts, ses craquelures, ses boursouflures, son dévernissage, ses soulèvements, ses déformations, ses coulures, ses brûlures, ses lacunes, ses usures, ses repeints ratés... tous termes employés par les spécialistes. Force est d'admettre à les lire que notre Jean VIII, « bricolé » à maintes reprises depuis sa naissance, est en mauvaise santé. Mais après tout, avec le recul de trente ans, il tient toujours la route. Son état n'a pas l'air de s'être aggravé. Finalement ses défauts font partie de son charme.

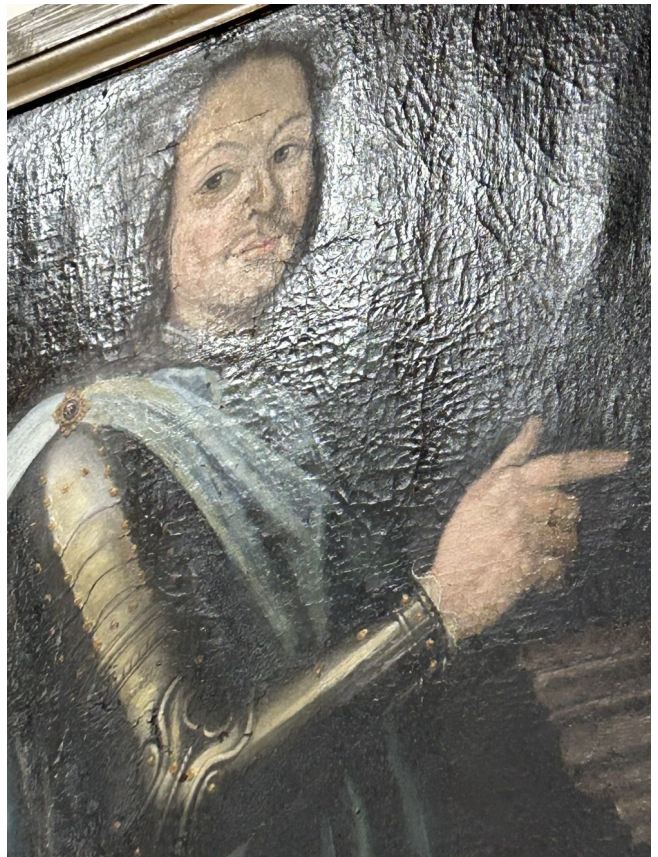
*De face les défauts sont moins visibles
et le tableau reste très présentable.*



2 – Ce que montre le tableau

Si l'on regarde un peu attentivement, on voit que quelque chose cloche. La tête du personnage semble plaquée sur un corps qui n'est pas le sien. Un peu comme dans les fêtes foraines où l'on glisse sa tête dans une ouverture percée dans un corps costumé. Cela renvoie ici à une pratique artistique assez courante à une époque – il s'agit ici du début du XVIII^e siècle – où pour satisfaire la demande des nobles et des bourgeois réclamant leur portrait, on les produisait en série, ce qui permettait de faire des économies. Il suffisait de recopier un portrait existant mais sans la tête puis d'amener le modèle vivant devant le chevalet et de peindre sa tête.

*Le vernis est beaucoup moins brillant
au niveau de la tête, conséquence probable d'une
exécution dissociée de celle du corps.*



L'un des peintres les plus féconds de cette époque, Hyacinthe Rigaud, célèbre pour son portrait de Louis XIV en costume de sacre, usait de ce procédé quasiment « industriel » dans son atelier où s'affairait aux pinceaux une troupe d'aides et d'élèves. Des milliers de tableaux sont ainsi sortis de chez lui.

Une œuvre du XVIII^e siècle

Notre Jean VIII ne semble pas provenir de cet atelier, mais on peut signaler qu'à la même époque, en 1721, Hyacinthe Rigaud peignit avec le même procédé le marquis d'Acigné, Alexis César Freslon. Pour ce faire il utilisa le corps du maréchal de Montrével qu'il avait peintururé quelque temps auparavant, qui lui-même était déjà une copie du portrait du maréchal de Vauban...

Il ne fait aucun doute que le tableau de Jean VIII appartient à ce que l'on nomme l'École française du XVII^e siècle mais en ayant en tête que ce courant s'est prolongé jusqu'au XIX^e siècle. Si bien que réalisé vers 1720 Jean VIII appartient bien à cette veine. Ce style pictural du XVIII^e aurait dû mettre la puce à l'oreille des experts, car enfin, Jean VIII d'Acigné, le « vrai », était un homme de la Renaissance. Pourquoi donc attendre deux cents ans pour le mettre en peinture ? On dira que rien n'interdit aux artistes du Moyen âge de peindre Jules César. Mais tout de même !



Alexis César Freslon, marquis d'Acigné, par Hyacinthe Rigaud.

Une cuirasse guerrière

Ce qui n'empêche pas que l'allure donnée au personnage soit anachronique, puisqu'il est revêtu d'une cuirasse qui relève davantage du déguisement que d'une véritable tenue militaire. D'ailleurs il ne semble pas que ce Jean d'Acigné ait jamais fait la guerre. Mais c'était l'usage pour les gens importants de « s'héroïser » sous cette forme glorieuse, manière d'afficher leur importance sociale et leur poids historique avec une vêtue guerrière alors très en cour.

La représentation du personnage plus grand que nature a la même finalité.

Protection traditionnelle des hommes de guerre, la cuirasse est ici ponctuée de rivets d'or, rare signe d'opulence chez un personnage, par ailleurs privé de toute arme, de tout emblème nobiliaire et de tout symbole religieux. Ce que l'on remarque surtout c'est que Jean est recouvert d'une grande étole bleu ciel du plus bel effet qui déroule ses plis largement ondulés depuis l'épaule jusqu'au pied, épaule où elle est fixée avec une agrafe dorée.



En bas du tableau, sous le cartouche portant le nom « Jean VIII d'Acigné », figure une grande coquille saint Jacques. Il ne faut pas forcément y voir une référence au pèlerinage de Compostelle mais une manière d'affirmer la filiation prestigieuse du modèle, ce symbole étant souvent associé aux croisades du Moyen

Âge. Et en effet, un ancêtre de Jean VIII, Jean II d'Acigné participa à la fin du XIV^e siècle à un coup de force contre les Ottomans, qui se solda à Nicopolis, au bord du Danube, par une cuisante défaite dont il fut l'un des rares survivants. Mais le coquillage peut représenter aussi ce qu'il était dans l'Antiquité, un symbole de l'amour.

Dernier « détail », la partie supérieure de la toile a été découpée. On voit que la tête du personnage arrive sans aucune marge jusqu'au bord de l'encadrement au point qu'il aurait pu en perdre ses cheveux. On peut en déduire qu'à l'origine le tableau avait plus de hauteur. Les nécessités du déménagement, du transport, de la mise sur le marché ou d'une installation intermédiaire ont dû à une certaine époque conduire à cette amputation un brin sacrilège.

Dernier point, si le tableau mesure bien 2,40 m, sa largeur n'est pas de 1,20 m comme le mentionnait le vendeur Bernard Achériaux qui prenait sans doute le cadre en compte. La largeur du châssis et de sa toile de lin est exactement de 1,04 m.

3 – Un vendeur surnommé « Monsieur Catastrophe »

Quand le premier adjoint d'Acigné roulait vers le Puy en 1995 il savait qu'il n'allait pas rencontrer un vendeur anonyme. C'est que, depuis peu, Bernard Achériaux, était devenu une vedette, en France et même à l'étranger. Ce commerçant ordinaire racontait à la radio et à la télévision sa vie singulière marquée par une incroyable succession de déboires en tous genres. Un journaliste de la Haute-Loire l'avait présenté à ses lecteurs sous le nom de « Monsieur Catastrophe ». La presse nationale, *Paris Match*, *TF1*, *Libération*, tout le monde lui court après. Depuis sa naissance en 1945, tous les malheurs du monde semblaient être tombés sur la tête de ce fils de gendarme de l'Allier. Un enchaînement implacable : dès l'âge de 18 mois à la suite d'une chute il s'était brisé le fémur, ensuite chutes de vélo en cascade, accidents de voiture et autres allaient le ramener sans cesse à l'hôpital.



Bernard Achériaux.

Plus de 150 accidents

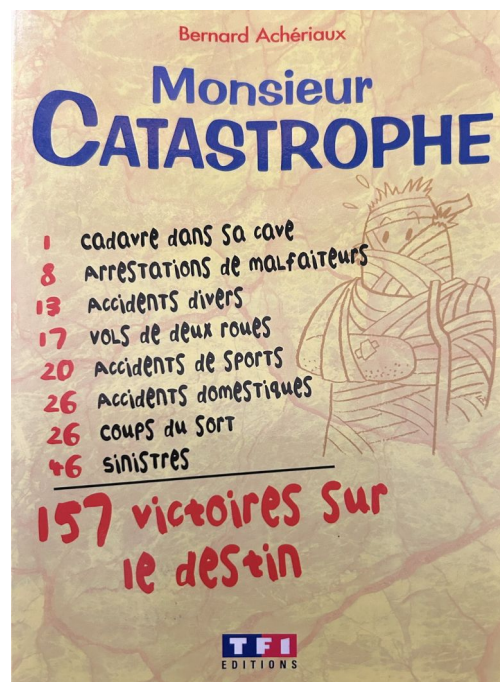
Mais ce n'est pas tout, sans qu'il l'ait recherché et sans être un casse-cou, il fut victime de bandits qu'il fit arrêter, trouva un cadavre dans sa cave, subit toutes sortes de pépins domestiques et surtout un paquet de fractures de sport. Car notre homme fut un grand rugbyman au sein de l'AS Clermont et y laissa des plumes. Tour à tour pépiniériste, technicien de l'Équipement, tenancier de pressing à Clermont-Ferrand, puis agent de banque, l'homme s'installa au Puy et construisit près de là une maison qui fut totalement inondée. Bref il totalise plus de 150 accidents ou sinistres qui lui valurent une mention dans le Guinness Book des records.

Apparemment il n'était pour rien dans ces hasards malheureux, d'un autre côté il ne détestait pas rechercher la lumière, c'est ainsi qu'il chassait les autographes après des vedettes du sports, de la politique ou du music-hall, se faisant prendre en photo au côté de Renaud, Lucky Blondo, Michou ou autres...

Le coup de la panne

Quand il vendit son tableau à Acigné, il était en pleine gloire. Un an plus tard il allait sortir un livre racontant ses malheurs sous le titre de *Monsieur Catastrophe* (TF1 Éditions). La couverture rappellerait ses « 157 victoires sur le destin » (20 accidents de sports, 26 accidents domestiques, 26 coups du sort, 46 sinistres, 8 arrestations de malfaiteurs, 17 vols de deux roues...) C'est un récit plaisant entaché de bonhomie, de sincérité et d'optimisme dans lequel l'auteur tente de comprendre la poisse qui le poursuit sans relâche. Mais tout a une fin, la mort le saisira en 2020 à l'âge de 75 ans.

Au Puy, en ce 23 février, l'heure est venue de quitter Bernard Achériaux. Au volant du J9 lesté du grand tableau, Alain Reine reprend la route d'Acigné quand soudain, en plein autoroute, le véhicule tombe en panne ! A croire que Monsieur Catastrophe était complice de l'avarie. Ce n'était en fait que le filtre à gas-oil. Une fois qu'il fut remplacé, Jean VIII put voguer tranquillement vers Acigné, son nouveau port d'attache.



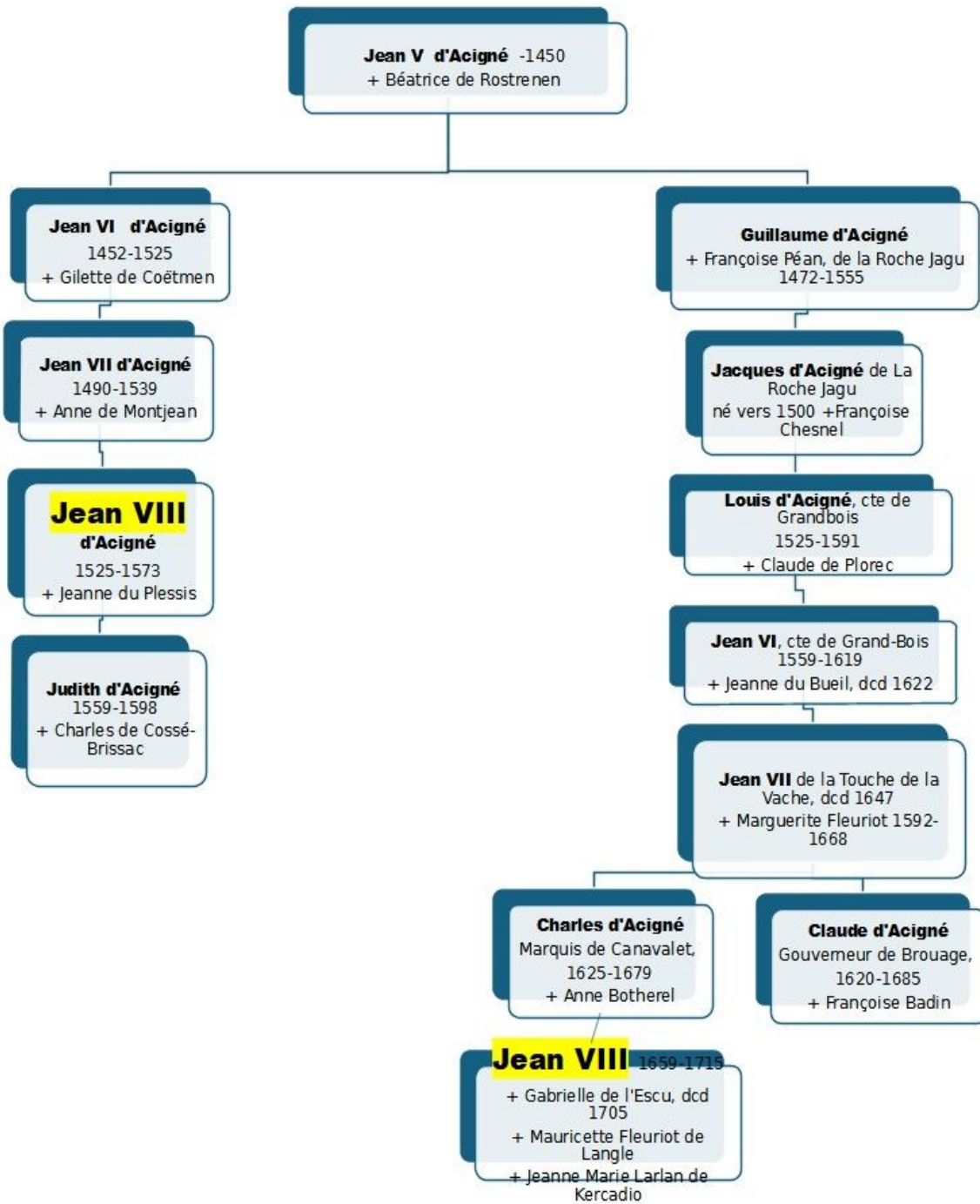
4 – Jean VIII venait du château de Kernabat

Comme vous pouviez le suspecter au regard des anomalies évoquées plus haut, le Jean VIII du tableau n'est pas le Jean VIII seigneur d'Acigné qui aurait dû légitimement trôner à la mairie, mais le descendant d'une branche collatérale de l'illustre famille d'Acigné. Au moment de l'achat, tout le monde s'est trompé : la mairie, le musée de Bretagne, la Drac, les restaurateurs, en croyant de bonne foi qu'il n'existait qu'un seul et unique Jean VIII d'Acigné, père d'une enfant unique, la fameuse Judith d'Acigné. C'est d'ailleurs toujours de cette manière que la Drac et les fiches relatives au tableau située à la mairie sur Internet continuent jusqu'à aujourd'hui de qualifier le personnage.

Ils ne savaient pas que Jean VI, l'arrière-grand-père de « notre » Jean-VIII-père-de-Judith, né en 1525 et mort en 1573, avait un frère cadet appelé Guillaume d'Acigné, baron de la Roche-Jagu. Ce Guillaume fit souche dans l'actuel département des Côtes-d'Armor et sept générations plus tard l'un de ses descendants, Jean, se fait appeler lui aussi Jean VIII d'Acigné. On est alors à la fin du XVII^e siècle, c'est-à-dire plus d'un siècle après la mort du premier Jean VIII si bien qu'il n'y avait plus de risque de confondre les deux personnages malgré l'identité de leur appellation.

La branche cadette de Plouisy

Le « Jean VIII du tableau » appartient à la branche des Acigné dits de Kernabat ou de Carnabas, du nom du château que cette lignée « costarmoricaine » possédait à Plouisy, commune proche de Guingamp. C'est en 1626 par le mariage de Marguerite Fleuriot, dame de Carnavalet, avec Jean d'Acigné, appelons-le « numéro 7 » dans cette nouvelle série, que Kernabat tomba dans le giron des Acigné. Au cours du XVII^e siècle, plusieurs seigneurs de cette famille vécurent dans ce château : Charles, le fils de Jean VII, puis un autre frère, Claude d'Acigné. Ce dernier restaura la demeure dans les grandes largeurs espérant en faire le « Versailles breton ». Sans descendance, il légua à sa mort tous ses biens à son neveu, ce Jean VIII figurant sur notre tableau.



A gauche, la branche aînée de la famille d'Acigné et à droite la branche cadette.



Le château de Kernabat, dans les actuelles Côtes-d'Armor, alors propriété de la branche cadette d'Acigné.

Si nous avons cité tous ces noms c'est parce que grâce à la peinture tous leurs visages nous sont connus, contrairement à ceux des Acigné « du pays de Rennes », dont nous n'avons aucune représentation visuelle sauf celle plus tardive, de Judith.

Dans le château de Plouisy, les portraits des Acigné de Kernabat formaient une pièce maîtresse si importante que l'on construisit une galerie spéciale pour les exposer à demeure. Dans cette « galerie d'Acigné », douze tableaux de la famille étaient présentés, tous peints au cours des deux premières décennies de 1700. Jean VIII était chronologiquement le dernier de la série. Sans doute était-il aussi le commanditaire de cet ensemble pictural.

Une galerie de 6 nobles d'Acigné

On y trouve six hommes et six femmes, belle parité : côté homme, Jean VI, Jean VII, Charles, Claude, Yves et Jean VIII, tous « d'Acigné », présentés en deux triptyques. Notons que la vie de toutes ces personnes s'étale sur un siècle complet : comme les six tableaux sont de même facture, de même allure et sans doute du même artiste, tous du XVIII^e siècle, ils n'ont pas pu être peints sur modèle vivant surtout les plus anciens comme Jean VI, mort en 1619. Pour peindre les visages de manière posthume, le peintre s'inspirait d'estampes ou de gravures représentant le défunt.

Les six femmes sont toutes liées par mariage aux Acigné. On trouve deux épouses de Jean VIII : Mariette Fleuriot de Langle et Marie-Madeleine de Larlan Kercadio de Rochefort, ainsi que la sœur de cette dernière, la marquise de Locmaria. La présence de ces trois femmes atteste du rôle central de Jean VIII dans la mise en œuvre de la galerie de tableaux. Surtout si l'on y ajoute les portraits de deux de ses cousines germaines : Angélique de Varangeville, épouse du maréchal de Villars, et sa sœur, Charlotte de Varangeville, épouse du marquis de Maisons. Enfin la sixième femme est Françoise de Grignan, la fille de Madame de Sévigné et destinataire de ses fameuses lettres, laquelle Madame de Sévigné était apparentée aux Carnavalet ancêtres de Jean VIII¹.

Quittant le clan des Acigné au milieu du XVIII^e siècle, le château passa entre différentes mains jusqu'à la famille de Couaridouc dont les huit enfants vendirent le château en 1888. Date-clef puisque c'est alors que tous les tableaux de la galerie d'Acigné, dispersés ou vendus, disparurent à jamais.

¹ L'hôtel Carnavalet au cœur du Marais à Paris, où Mme de Sévigné vécut pendant vingt ans et qui abrite le musée d'Histoire de Paris, fut au XVI^e siècle la propriété de la veuve de François de Kernevenoy. Famille bretonne dont le nom a été traduit en Carnavalet et qui était liée aux Acigné de Kernabat.

Sauf que, petit miracle, une des filles de la maison, Claire Marie de Couaridouc, épousa un M. de La Villéon, dont elle eut un fils, Emmanuel de la Villéon. Doté d'un certain talent de peintre² ce dernier entreprit de reproduire à sa façon et à usage familial les douze portraits de la galerie de Kernabat avant qu'ils ne partent. Ce ne sont pas des copies au format réel mais en modèle réduit. Les grands tableaux en 2,40 m ne font plus que 70 cm de haut sur une largeur de 56 cm. Quant aux six femmes elles sont encore plus réduites puisqu'elles tiennent dans un rectangle de 56 cm par 36 cm.



JEAN VI d'Acigné
Baron de la Roche-Jagu

JEAN VII d'Acigné
Baron de la Touche-Plorec

CHARLES d'Acigné
Marquis de Carnavalet



CLAUDE d'Acigné
Gouverneur de Brouage

YVES d'Acigné
Chevalier de Malte

JEAN VIII d'Acigné
Marquis de Carnavalet

La galerie des six Messieurs d'Acigné de Kernabat telle que reproduites par Emmanuel de la Villéon. On voit que c'est la partie supérieure semi-circulaire de la peinture qui a été amputée et qui vaut à la tête du Jean VIII de la mairie de frôler l'encadrement actuel (tableau du bas à droite).

² Cet Emmanuel de La Villéon de Kernabat (1841-1900) ne doit pas être confondu avec Emmanuel de la Villéon (1858-1944), peintre postimpressionniste attaché à Fougères où ses œuvres sont visibles dans un musée portant son nom.

Jean VIII, seul tableau retrouvé

Ces copies ont survécu jusqu'à nous dans une demeure des Côtes-d'Armor. Elles permettent de garder mémoire des vrais grands tableaux d'origine, lesquels se trouvent quelque part en France, on ne sait où. Avec une exception de taille pour le portrait de Jean VIII récupéré par la mairie d'Acigné, Seul vestige connu de la galerie d'origine.

Pour en finir avec l'histoire du château de Kernabat, il fut occupé au cours du XX^e siècle par les familles de Rougé puis Perrien de Crenan. En 1987 Madame de Chavagnac, née Perrien, se résolut à vendre le château, découragée par la dégradation de l'édifice et le refus de l'État d'octroyer des subventions. Le domaine fut acheté par une société qui voulait transformer l'endroit en parc de loisirs promettant chaque année des centaines de milliers de touristes européens. Mais le projet capota et le château fut revendu aux sœurs dominicaines enseignantes de Fanjeaux qui y ont ouvert un pensionnat de 150 places réservé aux filles, qui fonctionne depuis 1997. C'est aussi à partir de cette date qu'une importante restauration des bâtiments a été effectuée sous l'égide des religieuses.



En 2006, un groupe d'Acigné Autrefois était en visite au château de Kernabat sous la conduite d'Alain Racineux. Celui-ci soupçonnait déjà la méprise et l'évoque dans l'édition de l'année 2000 de son ouvrage « Histoire d'Acigné et de ses environs ».

5 – Qui était le Jean VIII du tableau

On connaît peu de choses du Jean VIII d'Acigné et châtelain de Plouisy, né en 1659 et mort en 1723. Rien ne le distingue de la masse des gentilshommes de l'époque. D'ailleurs, sur les six portraits des Acigné de Kernabat, il est le seul dont le nom au bas du tableau ne soit pas suivi d'un titre. Au contraire de ses frères appelés chevalier de Malte et seigneur de Carnavalet ou de son grand-père baron de la Touche-Plorec ou de son oncle inscrit comme gouverneur de Brouage. Certes, Jean VIII est parfois appelé marquis de Carnavalet mais sur le tableau il est Jean VIII « tout court », dépourvu de tout titre glorieux en dépit de sa tenue guerrière et de son doigt pointé comme l'affirmation de son pouvoir.

Des portraits de femmes raffinés

Peut-être est-ce par ses épouses successives que son nom se doit d'être reconnu. Trois mariages successifs dus à la mort de ces femmes. Jean VIII ne resta jamais veuf très longtemps. La première, Marie-Gabrielle de l'Escu mourut sans enfant au bout de 15 ans de mariage. Trois ans plus tard

(1708), Jean épouse Mariette Fleuriot de Langle³ qui meurt deux ans plus tard. Enfin il se marie en 1715 avec Marie-Madeleine de Larlan de Rochefort qui meurt cinq ans après en accouchant d'une fille. Jean VIII enferma le cœur de sa femme dans un sarcophage en marbre blanc qui resta jusqu'à la Révolution dans la chapelle Saint Anne qu'il avait fait construire près du château.



Les portraits des deuxième et troisième épouses de Jean VIII.

Le dernier de la série

C'est la même piété conjugale qui avait amené Jean VIII à faire peindre ses deux dernières femmes. Leurs portraits de la galerie d'Acigné sont très différents des tableaux représentant les hommes de la famille. Les dames ne sont pas présentées en pied, mais assises. Cela dans une composition assez subtile et élégante. Est-ce la raison pour laquelle on attribua parfois ces peintures au célèbre Pierre Mignard (1640-1725) ? C'est possible, même si selon certains elles seraient plutôt l'œuvre de Pierre Gobert (1662-1744), un peintre attitré de la cour de Versailles.

Et qu'en est-il de Jeanne d'Acigné, la descendante de Jean VIII ? Cette fille née en 1720, rapidement orpheline de père et de mère, mourut en 1738 à l'âge de 18 ans, mineure et sans enfant. Le château revint alors à une sœur de Jean VII, Jeanne-Françoise d'Acigné, épouse du marquis de Coëtrieux.

Ainsi disparut le nom des Acigné de Kernabat. C'est un trait qui rapproche nos deux Jean VIII. Comme celui de Kernabat devenu le dernier mâle de la lignée, notre Jean VIII d'Acigné avait lui aussi éteint sa maison d'Acigné un siècle et demi plus tôt, puisque lui aussi n'eut qu'une fille, Judith qui se fonda par mariage dans la famille de Cossé-Brissac.

³ Mariette Fleuriot de Langle, deuxième épouse de Jean, était la tante de Paul-Antoine Fleuriot de Langle, célèbre navigateur qui fut assassiné en 1787 aux îles Samoa lors de l'expédition scientifique de Lapérouse. Il était l'aïeul de l'écrivain normand Jean de la Varende qui passa son enfance chez son grand-père, l'amiral Fleuriot, 1, rue du Contour de la Motte à Rennes.

6 – Qui était notre « vrai » Jean VIII ?

Il faut pour terminer parler de ce noble d'Acigné dont nous ne saurons jamais à quoi et à qui il ressemble, faute de portrait. Ce n'est pas en scrutant à la mairie son homonyme de Kernabat que l'on aura une idée de son apparence physique. Notre Jean VIII était né en 1525, l'année où François 1^{er} arrivait sur le trône de France.

Il est le fils de Jean VII d'Acigné et d'Anne de Montejean. Ce « numéro 7 » est un homme important. Passons sur ses titres de baron de Coëtmen, vicomte de Lohéac et de Tonquédec, seigneur de la Lande, de Guer, de Fontenay, de la Motte-au-Vicomte, etc. pour ne retenir que son éminente fonction de lieutenant général du roi en Bretagne, c'est-à-dire de gouverneur de la Bretagne.

Jean VIII, son fils, n'est pas en reste puisqu'il est chevalier de l'ordre du roi, chevalier de Saint Michel, capitaine de 50 hommes d'armes, enfin colonel de la légion de Bretagne. À l'âge de 36 ans, il prend pour épouse une jeune femme de 16 ans, Jeanne du Plessis. Une fille naît peu après prénommée Judith. Jean VIII meurt assez jeune, en 1573 à l'âge de 48 ans. Jeanne se remarie deux ans plus tard avec le duc de Beaupréau, un protestant notoire.

Son frère tué à Jarnac

Protestant, c'est là l'originalité des Acigné au cours de cette deuxième moitié du XVI^e siècle où une partie de la famille adopte la religion nouvelle⁴. Ce fut le cas de Jean VIII attiré par ses parents dans cette foi réformée que prêchait Calvin. Nous sommes alors au seuil des Guerres de Religion. Les Acigné deviennent protestants, avec prudence pour les uns, avec fougue pour les autres. Jean et son frère François, illustrent ces deux attitudes contrastées. Le second fonde une église protestante à Combourg dont il a hérité du château. Il y convertit sa nièce Claude du Chastel alors toute gamine, qui sera plus tard à la pointe du combat huguenot en Bretagne au côté de son mari Charles Gouyon de la Moussaye. François d'Acigné, sire de Montejean, s'engagea corps et âme dans la Réforme et sera tué au cours de la bataille de Jarnac en 1569.

Jean VIII est plus nuancé dans ses convictions. En fin politique, ce grand seigneur se positionnera dans le conflit avec diplomatie, cherchant à ménager l'un et l'autre camp. D'un côté, preuve d'adhésion au calvinisme, il fonde un prêche protestant (c'est-à-dire l'équivalent d'une messe) à Châteaugiron dont il est devenu le baron. En 1562, il accueille même un synode protestant dans son château du Couëdor à Guer dans le Morbihan. Son engagement huguenot paraît clair. Ce qui ne l'empêche pas au même moment de présenter des signes d'allégeance au roi catholique Charles IX. Le duc d'Étampes qui représente le roi en Bretagne considère à tout prendre que Jean VIII peut être utile à la paix, qu'il a le désir et la capacité à calmer ses propres troupes dont certaines étaient armées⁵.

Un protestant modéré

Ce faisant Jean VIII échappera aux orages et aux violences du moment. On admet qu'il fut un protestant très modéré et relativement éphémère puisqu'il se reconvertit in fine au catholicisme. D'ailleurs il éleva sa fille Judith d'Acigné dans la religion catholique.

4 Voir l'article sur « Les sympathies huguenotes de la famille d'Acigné », Jean-Jacques Blain, avril 2022 (www.acigne-autrefois.fr/dossiers/sympathies_huguenotes_acigne.pdf).

5 Les péripéties entourant la position de Jean VIII d'Acigné sont à lire dans le livre *Le duc d'Étampes et la Bretagne – Le métier de gouverneur de province à la Renaissance*, chapitre 6, p. 181-230, par Antoine Rivault, Presses universitaires de Rennes, 2023.



**Portrait de
Judith d'Acigné
en 1588.**

Faut-il voir dans l'attitude non sectaire ou faiblement partisane de Jean VIII les prémices du « vivre ensemble » cher aux Acignolais.e.s ? Non. Cela est d'autant moins vraisemblable que notre Jean VIII n'a jamais vécu à Acigné.

Il s'agit là d'une ironie supplémentaire qu'avec un peu d'imagination on pourrait lire dans le regard du « faux » Jean VIII de la mairie. Non seulement, ce monsieur n'a jamais « régné » sur la population d'Acigné, mais son double, le « vrai » Jean VIII d'Acigné, n'a jamais résidé lui non plus à Acigné. Un siècle avant sa naissance, toute la famille avait abandonné le manoir historique qu'elle occupait à la Motte, souvent chahuté par les eaux de la Vilaine, pour s'installer au château de Fontenay en Chartres-de-Bretagne grâce au mariage en 1408 de Jean III d'Acigné avec une demoiselle de Fontenay.

Dernier épisode du feuilleton autour de ce tableau, le 26 mars 2026, une classe de seconde du lycée de Bréquigny était reçue à la mairie (photo ci-contre dans la salle du conseil avec le tableau au mur). Cette classe participe à une campagne en faveur du patrimoine intitulée « Les lycéens à la découverte du Plus Grand Musée de France » et c'était ce tableau qui était la « vedette » de cette rencontre. Il s'agit pour les lycéens de sélectionner une œuvre parmi dix qui leurs sont présentées, celle-ci bénéficiant alors d'une bourse pour sa restauration.

